

❖ Les boisements alluviaux

■ Situation

Situé au Sud de Ducey et longeant sur près de 1 km les bords de la Sélune, le Bois d'Ardennes représente le dernier massif forestier de la Manche reposant sur des alluvions. Il peut être partiellement inondé en hiver et au printemps au gré des crues de la Sélune. Ce massif forestier de près de 90 hectares a subi très peu de bouleversements sylvicoles au cours des siècles, notamment en ce qui concerne l'exploitation et les essences qui le peuplent. Les dernières grandes coupes de taillis remonteraient à 1940. De cette façon il peut être considéré comme la dernière forêt alluviale du pourtour de la baie.

Le Bois d'Ardennes fut classé en forêt de protection en 1982, puis en 1988 le Conseil Général de la Manche en devient propriétaire dans le cadre de sa politique des espaces naturels sensibles.



■ Le reliquat des anciennes forêts alluviales

Le bois d'Ardennes est très nettement marqué par ses caractéristiques alluviales. A savoir une assise géologique constituée d'alluvions de la Sélune, des sylvo-faciès tendant vers des boisements humides fortement influencés par la nappe et la présence de prairies humides entre le bois et le fleuve (CPIE, 2001).

Dans l'ensemble, la diversité des espèces ligneuses confère au bois d'Ardennes une structure verticale complexe. Les peuplements forestiers se présentent majoritairement sous la forme de futaies, de taillis et de taillis sous futaies vieillies. Ils sont dominés par le Chêne pédonculé (favorisé dans le cadre de la gestion sylvicole actuelle), puis le Frêne, le Hêtre, l'Aulne glutineux, les Saules et le Bouleau.

Le bois présente une grande diversité d'habitats forestiers (forêt alluviale à Aulnes, chênaie pédonculée sub-atlantique, chênaie hêtraie atlantique acidiphile à houx) associée à des milieux ouverts tels que la lande humide à Bruyère ou les prairies humides limitrophes. Cette diversité d'habitats disposés en mosaïque relève d'un gradient de richesse en éléments nutritifs (acidiphiles à acidoclines), doublé d'un gradient hydrique (mésohygrophile à hygrophile) (CPIE, 2001). Par ailleurs, de petites mares temporaires se forment au gré des variations micro-topographiques et contribuent à enrichir l'écosystème. Ainsi la diversité des situations écologiques permet l'expression d'une faune et d'une flore riches et variées.



Lande humide

© R. Bion

■ Un îlot de biodiversité exceptionnel pour la baie et sa région

Le Bois d'Ardennes est manifestement un territoire à enjeux majeurs au regard de Natura 2000. En effet, cet espace abrite de nombreuses espèces d'intérêt communautaire : six espèces de chauves-souris (Grand Murin, Petit Rhinolophe, Murin de Bechstein, Barbastelle) dont deux espèces potentielles

(Vespertilion à oreilles échancrées et Grand Rhinolophe) et une espèce d'insecte (le Lucane cerf-volant). Par ailleurs les méandres de la Sélune riveraine abritent parmi les plus importantes frayères à Saumon atlantique et Lamproie marine. Au total cela représente potentiellement environ 67% des espèces animales de la directive « Habitats » présentes en baie du Mont-Saint-Michel et 17 % de celles présentes en France.

Outre ces éléments de contexte au regard du site Natura 2000, il faut préciser l'intérêt botanique du site notamment par la présence de l'Isopyre faux-pigamon (*Isopyrum thalictroides*). Inscrite sur la liste rouge armoricaine, cette espèce bénéficie d'une protection au niveau régional. Parmi les 150 espèces végétales répertoriées préalablement à l'élaboration du plan d'aménagement forestier 2002 – 2016, il faut noter également des espèces rares pour la région : le Genêt des anglais (*Genista anglica*), l'Alisier torminal (*Sorbus torminalis*), l'Epipactis helleborine (*Epipactis helleborine*), l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*) (CPIE, 2001).

Sur le plan faunistique, cette forêt alluviale constitue indéniablement un élément essentiel du maintien des équilibres biologiques de la baie par la faune qui lui est associée.

Ainsi, avec un minimum de 14 espèces de chauves-souris, le bois d'Ardenne représente un site hors du commun pour la Normandie (GMN, 2005). En effet sur les 19 espèces observées en Normandie, 14 fréquentent le Bois d'Ardenne et ses alentours, parmi lesquelles, les 4 espèces Natura 2000 utilisent le site pour s'y reproduire ou comme terrain de chasse. D'un point de vue international le bois d'Ardenne héberge un tiers des 41 espèces de chauves-souris connues en Europe.

En ce qui concerne les amphibiens, 9 espèces parmi les 14 potentiellement présentes dans la région fréquentent le bois. Les plus remarquables sont le Triton alpestre (*Triturus alpestris*), le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*) (espèces vulnérables sur la liste rouge nationale), l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) et la Grenouille agile (*Rana dalmatina*) (inscrites à l'annexe IV de la directive « Habitats ») (CPIE, 2001).

Parmi les insectes, le bois abrite un grand nombre d'espèces remarquables. Parmi les orthoptères, il convient de mentionner la présence de la Decticelle des bruyères (*Metrioptera brachyptera*) et de la Courtilière (*Gryllotalpa gryllotalpa*). Quelques 280 espèces de papillons ont été recensées dans ce bois, soit près de la moitié des espèces actuellement connues dans la Manche. Parmi les plus rares, citons l'Echiquier (*Carterocephalus palaemon*), l'Intruse (*Archiearis parthenias*), la Phalène suspendue (*Cyclophora albipunctata*), la Cidarie enfumée (*Lampropteryx suffumata*), la Promise (*Catocala promissa*), dont ce site est l'unique station départementale répertoriée.

Enfin, bien que ce boisement ne soit pas intégré à la Zone de Protection Spéciale « Baie du Mont-Saint-Michel », les oiseaux ne sont pas en reste avec notamment la nidification du Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*), du Pic mar (*Dendrocopos medius*) et du Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*).



Isopyre faux pigamon



Alyte accoucheur

© JMM



Courtilière

www.konig.net



Promise

© D. Demerges

■ Lien avec les fiches Habitats et Espèces Natura 2000 :

Habitats génériques et élémentaires inscrits à l'annexe I de la directive Habitats		Code Natura 2000
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion		3260
Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, acides à neutres		3260-3
Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>		4010
Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à quatre angles		4010-1
Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin		6430
Mégaphorbiaies riveraines		6430- ?
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>		91 E0*
Aulnaies à hautes herbes		91 E0*-11
Chênaie, hêtraie atlantique acidiphile à houx		9120
Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx		9120-2
Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies subatlantiques et médio européennes du Carpinion betuli		9160
Chênaies pédonculées neutroacidoclines à méso-acidiphiles		9160-3
Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)		9190
Chênaies pédonculées à molinie bleue		9190-1
Espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitats		Code Natura 2000
Invertébrés		
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i> ,	1083
Poissons		
Lamproie marine	<i>Petromyzon marinus</i> <i>Lampetra</i>	1095
Lamproie de Planer	<i>planeri</i>	1096
Lamproie de rivière	<i>Lampetra fluviatilis</i>	1099
Grande Alose	<i>Alosa alosa</i>	1102
Alose feinte	<i>Alosa fallax fallax</i>	1103
Saumon atlantique	<i>Salmo salar</i>	1163
Chabot	<i>Cottus gobio</i>	1106
Chauves souris		
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303
[Grand Rhinolophe]	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	1304
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1308
[Vespertillon à oreilles échancrées]	<i>Myotis emarginatus</i>	1321
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	1323
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	1324